

**Processus de sélection :**

Étape 1 : Identifier les athlètes qui seront invités à participer au processus de sélection (voir les critères d'identification plus bas).

Étape 2 : Obtenir les rapports de performances et informations personnelles des athlètes acceptant de participer au processus.

Étape 3 : Un groupe d'entraîneurs experts évaluera les performances des athlètes. La sélection de l'équipe élite se fera par le comité de sélection de BQ, avec l'aide des évaluations fournies par le groupe d'entraîneurs experts. Le groupe d'entraîneurs experts sera composé des entraîneurs des athlètes de l'Équipe du Québec édition 2015-2016 qui détiennent au moins une certification de niveau 3 et reconnus dans le cadre du programme d'aide financière à l'engagement des entraîneurs.

Étape 4 : Une présélection de l'équipe relève se fera par le comité de sélection de BQ avec l'aide également des évaluations fournies par le groupe d'entraîneurs experts.

Étapes 5 : Une dernière étape se fera lors d'un camp d'évaluation qui se tiendra au club Atwater de Montréal les 25 et 26 juin. Cette sélection se fera par le comité de sélection de BQ avec l'aide des évaluations fournies par le groupe d'entraîneurs experts et des évaluations effectuées lors du camp.

**CRITÈRES D'INVITATION À PARTICIPER AU PROCESSUS DE SÉLECTION**

- 1) Tous les membres de l'édition 2015-2016 de l'Équipe du Québec;
- 2) Les champions et finalistes du Championnat provincial junior 2016 en simple dans les catégories U15, U17 et U19;
- 3) Les champions des doubles et des mixtes au championnat provincial junior 2016 dans les catégories U17 et U19;
- 4) Les deux premiers au classement final du Grand Prix junior 2015/2016 en simple U15, U17 et U19 ayant une participation minimale à 3 étapes en simple;
- 5) Les champions et finalistes du Championnat provincial A Élite 2016 en simple, double et mixte;
- 6) Les deux premiers au classement final de la catégorie A Élite du Circuit Sports Experts/Yonex 2015/2016 en simple, double et mixte, ayant une participation minimale à 3 étapes pour l'épreuve dans laquelle ils se qualifient. En cas d'égalité, les athlètes ex aequo seront invités;
- 7) Les athlètes québécois ayant atteint la ronde des demi-finales à une épreuve du championnat canadien sénior ou du championnat canadien junior U15-U17-U19-U23 en 2016;
- 8) Les quatre meilleurs athlètes québécois en simple au classement national de la Série sénior élite Yonex en date du 1<sup>er</sup> avril 2016. Les quatre meilleures équipes québécoises en double et en mixte au classement national de la Série sénior élite Yonex en date du 1<sup>er</sup> avril 2016. Les équipes québécoises peuvent être composées de deux athlètes du Québec ou d'un québécois faisant équipe avec un athlète d'une autre province;
- 9) Si des places demeurent disponibles, les résultats en double et/ou mixte du championnat provincial junior 2016 et/ou les classements du Grand Prix junior 2015/2016 pourront être utilisés pour la catégorie U15;
- 10) Badminton Québec se réserve le droit d'inviter d'autres athlètes;
- 11) Tout entraîneur peut adresser une demande écrite à Badminton Québec suggérant qu'un ou plusieurs athlètes soient invités au camp de sélection. Un résumé des performances devra accompagner la demande. Badminton Québec analysera les demandes et communiquera sa décision au demandeur dans les meilleurs délais avant le 25 avril 2016.

Pour plus de renseignements communiquer avec Éric Dufour [eric.dufour@badmintonquebec.com](mailto:eric.dufour@badmintonquebec.com)